

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique

**De :** Patrick BESSONNET <P.Bessonnet@accior.fr>

**Date :** 04/03/2020 21:12

**Pour :** "pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur ,

Nous sommes propriétaire d'un appartement résidence Caroline à Cauterets. Cette résidence est implanté le long du gave de la Cambasque et à ce titre nous sommes soucieux de la protection des berges.

Suite aux inondations de 2013 il a été procédé à un renforcement par RTM de la berge en face de la résidence avec pour objectif, suivant les préconisations de RTM, de protéger la ville de Cauterets en cas d'inondation exceptionnelle.

Nous avons relevé que la canalisation serait enfoui au droit de la résidence dans la berge et nous nous interrogeons sur la possibilité de fragiliser cet aménagement suite à ces travaux.

L'hypothèse d'une installation de cette canalisation sur la berge aurait pour conséquence un rehaussement du niveau par rapport à celui de la berge du cote résidence et dans ce cas un tel aménagement ne serait-il pas de nature à fragiliser un peu plus la berge du côté de la résidence qui serait à un niveau inférieur et par voie de conséquence provoquer des dégâts sur la résidence et sur la ville en aval.

Autre point relevé le passage de la canalisation en dessous du pont avenue du Mamelon vert va réduire la capacité de débit à cet endroit qui, selon RTM, est une zone fragile et à risque ( réduction du débit du gave) se qui pourrait avoir des conséquences en amont au droit de la résidence.

En conclusion la zone du Cambasque est une zone à risque pour la ville de Cauterets et pour les constructions qui jouxte et dans ces conditions l'implantation de cette conduite à proximité du gave est-elle en cohérence avec les études et préconisations de RTM et des organismes qui travaillent sur un plan d'aménagement et sécurisation de cette zone ?

Un tel aménagement à côté d'un sentier très fréquenté ne serait pas judicieux pour l'environnement.

Vous remerciant pour l'attention que vous pourrez apporter à nos interrogations et inquiétudes sur le trajet d'implantation de cette canalisation.

Bien cordialement

MR et Mme Bessonnet



Patrick BESSONNET  
Responsable de mission  
P.Bessonnet@accior.fr

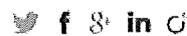
ACCIOR Les Sables  
d'Olonne  
39 rue Denis Papin  
BP 81830 - Le Château  
d'Olonne  
85118 Les Sables  
d'Olonne cedex

Tél. 02 51 95 07

48

Site

[www.accior.fr](http://www.accior.fr)




**NOUVEAUTÉS 2020**  
 changement de taux, taxes d'apprentissage et  
 handicapé, CDD, dématérialisation, transport  
 domicile-travail, égalité femmes-hommes...

**PLUS D'INFOS**

*Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer cet email*

~~~~~

Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci de nous en avertir immédiatement. Le Cabinet ACCIOR décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation.

This message and any attachments are confidential and intended solely for the addressees. Any unauthorized modification, edition, use or dissemination is prohibited. If you have received this message by mistake, please notify us immediately. The ACCIOR Cabinet decline all responsibility for this message if it has been altered, deformed, falsified or even edited or disseminated without authorization.

~~~~~